

14ème législature

Question N° : 103964	De M. Éric Jalton (Socialiste, écologiste et républicain - Guadeloupe)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > outre-mer	Tête d'analyse > santé	Analyse > prothèses auditives. prise en charge.
Question publiée au JO le : 02/05/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Éric Jalton attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'accès en outre-mer à l'audioprothèse notamment à cause du reste à charge non pris en compte par les mutuelles qui dissuade les populations les plus défavorisées de soigner leur déficit auditif. Il lui demande quel état des lieux en outre-mer peut être mené par son ministère sur la question de santé publique qu'est la déficience auditive et sur la l'amélioration de la prise en charge des prothèses auditives dans le cadre du système de protection sociale (assurance maladie et mutuelles).